



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 septembre 2020

Plan de relance : la préfète mobilise les services de l'État pour accompagner les entreprises en Gironde

La préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, a réuni les services de l'État et ses partenaires ainsi que les représentants des entreprises, des chambres consulaires et des branches professionnelles dans le cadre du plan de relance présenté le 3 septembre par le Premier ministre.

En début de réunion, elle a profité de la présence des milieux économiques et en particulier de l'UMIH pour présenter les nouvelles mesures qu'elle s'apprête à prendre au regard de l'évolution de la situation sanitaire, notamment la fermeture anticipée des bars à compter de lundi. Elle a rappelé le fort soutien de l'Etat et la prorogation du dispositif de chômage partiel et du fonds de solidarité pour ce secteur.

Sur le plan de relance, elle a rappelé que **100 milliards d'euros sont mobilisés par l'État pour accompagner le changement des entreprises, renforcer l'offre, soutenir la demande et préparer l'avenir. Elle a insisté sur les trois priorités : l'écologie, la compétitivité, la cohésion et a rappelé le principe général à savoir que les aides sont disponibles immédiatement.** Les services de l'État travailleront en outre avec le conseil régional et les CCI dans le but d'informer, d'aiguiller et d'écouter les entreprises.

Le plan a un objectif : une injection déterminante d'argent public, ici et maintenant, pour soutenir l'économie. Il contient :

- des mesures générales à la fois automatiques et puissantes : des baisses d'impôts à hauteur de 20 milliards d'euros sur deux ans et des investissements massifs en faveur de la relocalisation de la production industrielle sur le territoire ;
- des mesures pour l'emploi, qui visent notamment à encourager l'embauche des jeunes et des personnes handicapées, touchés plus durement encore par la crise.

Les services de l'État ont aussi présenté les appels à projets industriels qui ont vocation à subventionner les projets innovants des entreprises des secteurs prioritaires, et notamment l'aéronautique et l'automobile, très importants en Gironde, mais aussi la chimie, la santé, l'agroalimentaire, l'électronique.

La préfète a rappelé que lors de la première phase, le soutien de l'État aux entreprises avait été puissant en Gironde :

- 68 % des salariés concernés par l'activité partielle ;
- 700 000 entreprises ont bénéficié du report des charges sociales, pour 530 millions d'euros,
- 8 000 entreprises ont sollicité le report des charges fiscales, pour 60 millions d'euros ;
- 1 milliard du fond de solidarité a été distribué pour 120 000 entreprises girondines ;
- 2,72 milliards de PGE ont pu renforcer les entreprises girondines.

Ce matin même, se tenait en préfecture un CODEFI, ce comité des services de l'État qui examine la situation des PME/TPE les plus en difficulté pour leur venir en aide. Depuis juin, plus de 200 000 euros d'aides en Gironde.

Une boîte aux lettres dédiée a été ouverte : pref-francerelance@gironde.gouv.fr pour toutes les questions des entreprises.